

La longue marche wallonne vers l'équilibre budgétaire

WALLONIE Malgré un déficit de 375 millions, le budget régional 2016 va dans la bonne direction

Un déficit de 375 millions à l'exercice 2016. Ailleurs, on s'inquiéterait. En Wallonie, on se réjouit (un peu) parce qu'on revient de très loin. En 2014, les finances publiques régionales avaient plongé d'un seul coup de 87 millions de boni jusqu'à 628 millions de déficit. C'était le résultat de l'intégration imposée par l'Europe des politiques régionales qui évoluaient en marge du budget régional. Depuis lors, la course vers le retour à l'équilibre en 2018 est menée tambour battant. Le budget ajusté de 2015 présente encore un déficit de 555 millions. Il devrait donc être de 375 millions en 2016. Mais le gouvernement est prudent. « Toutes choses restant égales par ailleurs », ajoute-t-il d'emblée en référence aux paramètres macroéconomiques en perpétuelle évolution et surtout aux « surprises » bonnes ou mauvaises qui peuvent survenir en provenance du fédéral.

Le budget 2016 évolue en effet toujours dans « un périmètre flou » : l'impact du tax shift annoncé par Charles Michel et celui des charges du passé en matière d'infrastructures hospitalières. Sur ce dernier point, un manque à gagner de 40 ou 50 millions est pressenti. Tout cela fleure déjà bon l'ajustement budgétaire de printemps. Mais à ce stade, les grands équilibres pour 2016 sont donc les sui-

vants : 190 millions de recettes nouvelles dont 155,6 millions escomptés pour le prélèvement kilométrique sur les poids lourds et 131 millions de réductions de dépenses dont 80 millions relèvent de correctifs techniques et financiers. L'impact persistant des économies décidées pour 2015 fait gagner 130 autres millions aux finances régionales. Des variations liées à l'évolution des législations et à la réduction de l'encours permettent de gagner encore 86 millions. Deux mesures prévues pour générer des recettes supplémentaires devraient faire parler d'elles : la diminution des droits de donation immobiliers qui devrait inciter les Wallons à recourir davantage à cette formule (10 millions escomptés) ou le tour de vis fiscal autour des ancêtres automobile.

La rigueur n'empêche pas les politiques nouvelles : parcours d'intégration obligatoire (10 millions), aide exceptionnelle aux agriculteurs (4,8 millions), lancement du Plan infrastructures (75 millions), notamment. Elle sauvegarde surtout les politiques de redéploiement économique : plan Marshall (450 millions) ou cofinancement des projets européens (300 millions).

L'opposition wallonne n'a pas tardé à réagir. Pour le MR, il s'agit ni plus ni moins d'« un budget d'illusionnistes » : « Le millésime 2016 est un exercice

auquel personne ne croit. » Selon Ecolo, « le gouvernement wallon s'entête dans sa marche accélérée vers l'équilibre budgétaire alors qu'il est urgent de réoxygéner les secteurs en souffrance. » ■

ERIC DEFFET

FISCALITÉ

« Le fédéral doit financer ses mesures à 100 % »

« Nous avons réalisé ce budget avec les données en notre possession. A propos du tax shift fédéral, aucune mesure ne nous a été notifiée à ce stade », explique le ministre-président Paul Magnette. Dans son budget, le gouvernement wallon a par contre intégré 35 millions liés à la réforme fédérale sur les frais professionnels déductibles. La Wallonie craint-elle pour les semaines à venir ? « Non parce que la réforme fiscale envisagée par le gouvernement Michel ne fera pas connaître ses effets en 2016, mais plutôt lors de l'exercice 2017, poursuit le Carolo. Je rappelle simplement un principe de base : le fédéral doit financer lui-même à 100 % les mesures qu'il compte prendre. » Le gouvernement wallon a confirmé de son côté mener une réflexion sur une réforme fiscale qui lui serait propre.

E.D.

Communauté L'école grande gagnante

Le gouvernement de la Communauté française a présenté son budget 2016 ce jeudi. Pour que celui-ci reste un maximum conforme à ce qu'il s'était fixé, l'exécutif a dû s'imposer un effort d'une quarantaine de millions d'euros – une somme moindre que celle annoncée cet été quand on évoquait des économies pour un montant de cent trente millions. Afin d'éponger cette quarantaine de millions, la majorité PS-CDH compte sur une diminution du taux de redoublement (avec un bénéfice attendu de 10,5 millions d'euros). Le reste est résorbé par des mesures tech-

niques.

Si l'effort est finalement assez mineur, le gouvernement respecte toutefois une série d'engagements qu'il avait mentionnée dans l'accord de majorité. Et c'est singulièrement dans le secteur de l'enseignement que la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet (CHD) peut annoncer une série de nouvelles mesures prises.

La ministre entend renforcer les moyens des écoles : 12,7 millions serviront notamment pour la rénovation des bâtiments scolaires et la construction de nouvelles salles de cours. Pour les acteurs de l'enseignement, 4,7 millions serviront à la réforme des

titres et fonctions, mais aussi à des adaptations barémiques : « Il y a un rattrapage des directeurs du fondamental par rapport à leurs collègues du DOA », précise-t-elle. Ensuite 850.000 euros seront investis pour les Écoles de devoirs, « soit 70 % d'augmentation du budget qui leur est accordé, pour en créer de nouvelles et augmenter la capacité d'accueil des élèves, dans une logique de lutte contre l'échec. » La création d'une plate-forme numérique pédagogique se fera à l'aide de deux millions d'euros. Enfin, dix millions d'euros sont débloqués pour refinancer le supérieur. ■

VALENTINE ANTOINE